

# Classement à l'Unesco : la Champagne touche au but

PUBLIÉ LE 18/12/2013 - MIS À JOUR LE 18/12/2013 À 10:16

Par STÉPHANIE GRUSS

**REGION.** Avec la Bourgogne, la Champagne pourrait être le deuxième dossier retenu par l'État pour être présenté au classement du Patrimoine mondial de l'Unesco.



La nouvelle est venue de... Dijon. Lundi, lors du conseil municipal, le sénateur-maire PS de Dijon, François Rebsamen, a annoncé que la France allait retenir deux dossiers pour la candidature au Patrimoine mondial de l'Unesco. L'un d'eux : « Les Climats de Bourgogne ».

L'information a circulé sur Twitter et en Champagne-Ardenne, c'est Franck Leroy, maire UDI d'Épernay, qui dégage le premier. Dans un communiqué, l'élu déclare que le dossier « Les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne » est, lui aussi, « retenu par l'État ». « Nous savions que notre candidature avait franchi avec succès toutes les commissions techniques, explique-t-il. Le sénateur-maire de Dijon est un proche du gouvernement. Dès qu'il a divulgué l'information, nous avons contacté le ministère de la Culture qui a confirmé, sans le faire de façon officielle, avoir transmis le dossier au ministère des Affaires étrangères, avec un avis favorable du ministre. La nouvelle devrait être rendue officielle par le gouvernement d'ici quelques jours ».

## « De bons espoirs »

Le gouvernement français a normalement jusqu'au 31 janvier, 18heures – heures de Paris – pour donner son choix au Centre du patrimoine mondial à l'Unesco. Des pays comme la France peuvent proposer chaque année deux dossiers. Depuis quelques semaines, l'association « Paysages du Champagne », qui porte la candidature « Les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne », avait de « bons espoirs ». « Le comité des biens français, qui conseille le gouvernement, s'était prononcé favorablement pour le dossier Champagne », confie le président de l'association. Pour autant, Pierre Cheval ne veut pas « vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué ». « Cela dit, je me réjouis de cette quasi-nouvelle mais qui n'est pas encore officielle ».

Pour le maire d'Épernay, défenseur de la candidature de la Champagne depuis le début, « c'est une juste reconnaissance de notre patrimoine et du savoir-faire de tous les Champenois ». « Et si, dans 18 mois, la candidature est retenue au Patrimoine mondial de l'Unesco, ce sont toutes les communes AOC qui vont ainsi pouvoir bénéficier des retombées touristiques et économiques du label Unesco », estime Franck Leroy. Un classement dont il « ne doute pas ».